

Ottmag

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2025



VUE SUR OTTMARSHEIM

DOSSIER

BUDGET 2025

Pages 6 à 9

UN REGARD SUR...

DÉCOUVRIR
UN MÉTIER

EN BREF



Page 5

Urbanisme :
Mode d'emploi pour vos travaux



Page 11

Virginie Fauchart :
Pilier des Finances d'Ottmarsheim



Page 12

**Nos supports de
communication**

Chères habitantes, chers habitants,

Comme chaque année, nous vous proposons dans ce bulletin municipal un éclairage sur la gestion de nos finances communales.

Pour mieux comprendre l'évolution de notre situation financière, il nous semble utile de revenir brièvement sur la période allant de 2020 à aujourd'hui.

En 2020, la situation financière de la commune n'était pas des plus favorables : en-cours de la dette élevé ; effectifs élevés ; trésorerie réelle faible, autofinancement limité ; charges de fonctionnement structurelles importantes. Autant d'indicateurs qui ont été identifiés comme problématiques par les services de l'Etat à ce moment-là et notifiés à la commune. Face à cet héritage budgétaire, nous avons dû prendre des décisions fermes pour rétablir durablement les équilibres financiers.

Ce travail de fond, mené avec rigueur et sens des responsabilités, nous permet aujourd'hui d'aborder la suite avec confiance, en maintenant une capacité d'investissement sans hypothéquer l'avenir.

Néanmoins, de nombreux défis restent à relever pour maintenir et améliorer la qualité de vie dans notre commune.

L'entretien et la rénovation de nos bâtiments publics s'imposent comme une priorité. Pour financer ces travaux sans alourdir les finances communales, nous proposerons la vente progressive de biens communaux, dont le produit sera fléché pour ces réhabilitations.

La requalification de notre plaine sportive ainsi que la rénovation de la salle polyvalente s'inscrivent dans cette dynamique. Par ailleurs, le projet de mise aux normes de l'école primaire, incluant



Jean-Marie BEHE
Maire d'Ottmarsheim

l'intégration de la maternelle, représente un enjeu structurant, ambitieux mais nécessaire, pour accompagner l'évolution de notre village et répondre aux besoins des familles.

Vous avez sans doute constaté que, malgré les aléas de ces dernières années, la commune n'a jamais supprimé une seule de ses manifestations ni réduit les subventions aux associations.

Les tableaux financiers qui suivent démontrent qu'une gestion rigoureuse, même avec des contraintes, peut permettre de faire évoluer notre commune dans un esprit responsable et résolument tourné vers l'avenir.

Le Maire,
Jean-Marie BEHE

SOMMAIRE

3	Calendrier des manifestations	11	Découvrir un métier
4	On vous donne des nouvelles	12	En bref
5	Un regard sur....	13	Retour en images
6 à 9	Dossier	14 & 15	Tribunes
10	Actus		

CALENDRIER JUIN 2025

Zoom sur...

Balade Game "Le spatial et moi"



Découvrir notre village tout en s'amusant, c'est possible à Ottmarsheim ! Participez au Balade Game 2025, en résolvant des énigmes sur le thème de l'espace. A pied ou à vélo, les joueurs passent d'une étape à l'autre, découvrent des indices et reconstituent, à la fin, le mot mystère. Le jeu nécessite un smartphone équipé d'un logiciel de cartographie type maps, d'un lecteur de documents pdf et d'un scanner de QR-code.

Distance : 5,5 km

Durée à vélo : 30 minutes – à pied : 1h30

Du 21 juin au 20 septembre, balade libre au départ depuis la médiathèque

Plus d'infos : 03 89 26 07 69

mediatheque@ottmarsheim.fr

Chemins d'Art Sacré

"Sous le Manteau de Notre Dame des Roses"



"Allez donc apprendre ce que signifie : c'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice. En effet, je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs" (Matthieu 9, 13)

Anne Catherine KUHN (SORARU) est une artiste sensible, authentique qui met en relation les éléments de la nature avec sa démarche spirituelle comme pour inviter celui qui regarde l'œuvre à transcender en lui de nouveaux chemins intérieurs vers l'élévation de son âme. Ses œuvres sont présentées en notre abbatiale, qui desservait à la fois la communauté des sœurs bénédictines et la paroisse. A travers ses "sculptures textiles" et ses peintures, l'artiste montre que derrière chaque pli, chaque écriture, se cache notre vulnérabilité, présente dans les tourments de notre âme afin de vivre et s'ouvrir vers les plus petits.

Du 18 juin au 15 octobre – Abbatiale Saints Pierre et Paul – Accès libre

5 20h

8 17h30

14 18h30

18 de 9h à 12h

23 9h15

24 18h30

25 10h

26 18h

27 à partir de 18h30

Concert celtique par l'Ensemble Araëlle

"Legends, an epic Journey"

Abbatiale

Plus d'infos ci-dessous

Concert : Ensemble Al Andalus

Chants et danses des troubées et de l'Orient

Abbatiale - Entrée libre, collecte

ARAO : 03 89 26 20 85

Concert : Sylvain Roussey, ténor et Pascal Keller, piano

Les Sentiers du Romantisme

Abbatiale - Entrée libre, collecte

ARAO : 03 89 26 20 85

Atelier tablettes-smartphones pour les séniors

Apprendre les bases des nouvelles technologies

Médiathèque

Inscription : 03 89 26 07 69 - mediatheque@ottmarsheim.fr

Jeux d'eau

Activité ATOLL pour les enfants de 3 mois à 4 ans

Jardin de la crèche à Petit-Landau

Inscription : www.splea68.fr>inscription>activitésATOLL

Conseil municipal

Séance publique

Salle du CM en mairie

Petites Oreilles "L'océan"

Contes pour enfants de 0 à 4 ans

Médiathèque

Inscription : 03 89 26 07 69 - mediatheque@ottmarsheim.fr

Club de lecture pour ados et adultes

Thème "Coups de Cœur des Lecteurs"

Médiathèque - Accès libre

03 89 26 07 69 - mediatheque@ottmarsheim.fr

Dansez, c'est l'été

Soirée dansante et animée

Esplanade de l'abbatiale

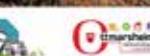
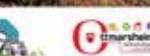
Plus d'infos page 16

Jeudi 5 juin, 20h

Abbatiale Saints Pierre & Paul
2, rue de l'église Ottmarsheim

Ce concert nous invite à redécouvrir des musiques, de films, au son des voix d'Araëlle, harmonisées en l'honneur de ce voyage musical et cinématographique. Gladiator, Game of Thrones, Le Seigneur des Anneaux, Avatar, Pirates des Caraïbes, et bien plus encore d'univers à explorer au fil de ce concert !

Entrée libre, places limitées.
Informations au 03.89.26.27.57



Le Marché de Noël revient

Notez bien : les 12, 13 et 14 décembre, l'esplanade de l'abbatiale s'illuminera à nouveau pour accueillir votre marché de Noël préféré : le Marché de Noël des Musées et des Créateurs.

Cette année, préparez-vous à une 21^{ème} édition FLAMBOYANTE !

Le thème ? Le FEU !

Attendez-vous à des spectacles de jongleurs enflammés, des décos étincelantes et une ambiance plus que chaleureuse.

Flânez entre les stands uniques de nos créateurs et des boutiques de musées, remplis d'idées cadeaux originales pour tous les goûts et tous les budgets. De quoi faire de beaux présents à vos proches.

Au programme : animations, concerts, délices gourmands et illuminations féériques, le tout avec notre magnifique abbatiale en toile de fond. Un événement préparé avec passion par vos services communaux, élus, bénévoles et partenaires.

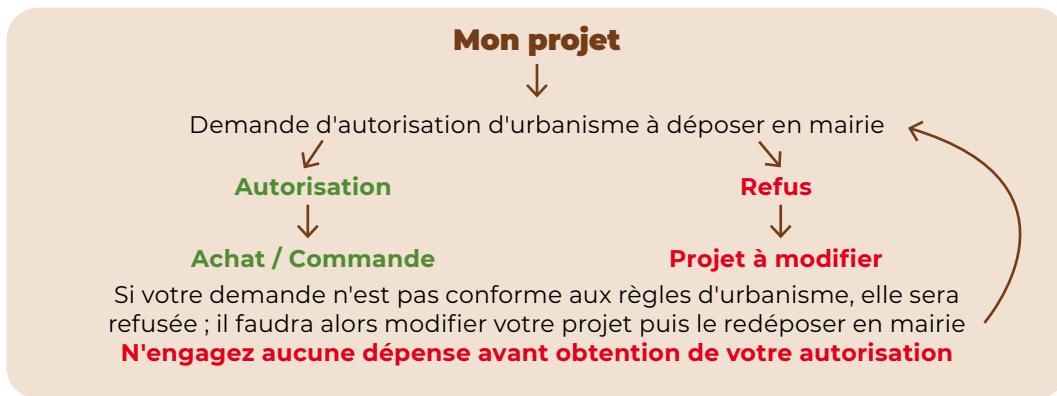
A marquer dans vos agendas :

- Vendredi 12/12, de 17h30 - 21h
- Samedi 13/12, de 11h - 21h
- Dimanche 14/12, de 11h - 20h

Pour des fêtes de fin d'année réussies et pleines de magie, rendez-vous au **Marché de Noël des musées et des créateurs !**



URBANISME : mode d'emploi pour vos travaux



Vous prévoyez des travaux d'aménagement, de rénovation, ou de construction ? Votre projet peut être soumis à autorisation d'urbanisme.

Une demande d'autorisation d'urbanisme doit être déposée pour tous travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, mais aussi pour la création de surface de plancher (aménagement de combles ou transformation d'un garage en pièce de vie par exemple) ou l'installation de clôtures.

A Ottmarsheim, la majeure partie du village est située dans les abords des monuments historiques,

représentés par les zones en rouge de la vue aérienne ci-contre. Dans ces zones, toutes les constructions nouvelles (abri de jardin, piscine...) quelles que soient leurs tailles et quoi qu'en disent les vendeurs, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

La demande dépend de la nature des travaux que vous souhaitez entreprendre, mais aussi de leur localisation dans le village.



Source : atlas.patrimoines.culture.fr

Les règles d'urbanisme sont définies dans le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, consultable sur :

www.ottmarsheim.fr > MAIRIE > Urbanisme > PLU modifié le 24 juin 2024

Notez que les lotissements des Quatre Saisons et des Erables disposent chacun d'un règlement spécifique qu'il convient de respecter.

Pour vous informer sur les démarches à entreprendre en fonction de votre projet, vous pouvez consulter le site internet de l'Etat : www.service-public.fr > particuliers > vos droits > N319

- Les habitations d'Ottmarsheim sont situées en zone urbaine du PLU (Plan Local d'Urbanisme), sauf l'exploitation agricole au nord du village.
- Si les travaux projetés se situent dans les abords des monuments historiques, choisissez "secteur protégé", sinon "cas général".

En cas de doute, prenez rendez-vous : carole.frey@ottmarsheim.fr

BUDGET 2025

Chiffres clés

Montant du budget

8 791 726.31 €

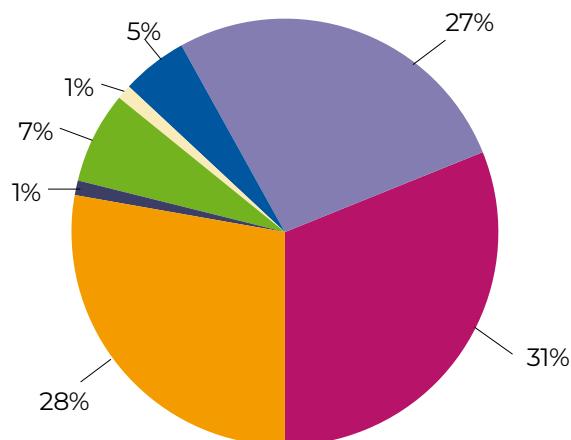
Section Fonctionnement

6 267 033.64 €

Section Investissement

2 524 692.67 €

Le budget communal s'organise en deux sections distinctes. Le budget de fonctionnement concerne les dépenses et recettes courantes nécessaires au quotidien de la commune (salaires, entretien, services publics, énergies...). Le budget d'investissement prévoit les dépenses et recettes liées aux projets à long terme et à l'amélioration du patrimoine communal (construction, travaux, acquisitions...).



● Charges de personnel : **1 964 698,82€**

● Contribution au redressement des finances publiques : **1 774 000,00€**

● Charges à caractère général : **1 683 385,00€**
(énergies, animations, entretien des espaces et bâtiments publics...)

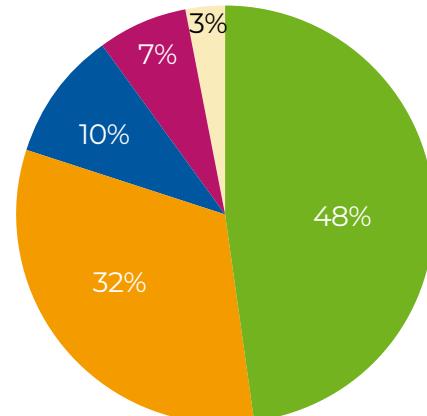
● Autres charges de gestion courante : **446 014,24€**
(subventions aux associations, renouvellement des licences informatiques, hébergement des logiciels...)

● Virement à la section d'investissement : **325 906,96€**

● Charges financières : **44 547,89€**
(remboursement des intérêts des emprunts en cours)

● Amortissements : **24 330,73€**

- Immobilisations corporelles : **1 206 867,66€**
- Dotations, Fonds divers et réserves : **820 407,72€**
- Emprunts : **249 459,81€**
- Immobilisations incorporelles : **177 957,48€**
- Subventions d'équipement : **70 000,00€**



Ottmarsheim repense sa flotte de véhicules pour un avenir plus écologique et économique



La commune d'Ottmarsheim doit moderniser sa flotte de véhicules de service, actuellement composée majoritairement de modèles thermiques vieillissants et coûteux (56 588 €/an en entretien et carburant en 2024). Face aux enjeux écologiques et financiers, la commune envisage de passer à des solutions plus durables et économiques.

Problématique :

- Remplacer les vieux véhicules thermiques par de nouveaux n'est plus une option viable.
- L'achat comptant de véhicules entraîne une perte financière très élevée (30% en moyenne sur les trois premières années).

- Le manque de véhicules oblige certains employés à utiliser leur voiture personnelle pour leurs déplacements professionnels.

Les solutions envisagées :

- Transition énergétique : Installation prochaine d'une centrale photovoltaïque permettant, entre autres, d'alimenter la recharge de véhicules électriques.
- Choix technologique : L'achat de véhicules 100% électriques est jugé prématuré en raison du risque d'obsolescence rapide et du coût élevé des batteries.
- Solution plus économique : La location de véhicules est privilégiée pour maîtriser le budget à court et long terme.
- Première étape : Une Tesla électrique a été louée pour 4 ans (590 €/mois sans apport), car c'était l'option la plus intéressante en termes de coût d'utilisation comparé à d'autres modèles mis en concurrence en octobre/novembre 2024 : Peugeot, Renault, Honda et Toyota.
- Prochaine étape : Une étude similaire sera menée en 2025 pour la location d'un véhicule utilitaire électrique.

Ottmarsheim s'engage dans une transition progressive de sa flotte de véhicules en privilégiant la location et en explorant l'électrification alimentée par sa propre production d'énergie solaire. L'objectif est de réduire les coûts et l'impact environnemental tout en assurant un service efficace.

Des budgets consacrés aux animations communales et aux associations

Malgré un certain nombre de contraintes toujours plus pesantes sur le budget communal, la commune a maintenu ses dépenses pour les animations et les subventions aux associations dans ses budgets successifs.

Budget consacré aux animations

Chaque année, la commune consacre entre 200 000 et 230 000 euros aux animations.

Ce budget global comprend notamment :

- Le marché de Noël et les animations de Noël (avec une différence de budget annuelle d'environ 40 000 à 50 000 € entre les deux).
- La programmation de la médiathèque.
- Les activités du service animation.
- Les événements de la Maison du Patrimoine.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais donne une idée de l'enveloppe budgétaire dédiée aux animations proposées par la commune.

Évolution des budgets annuels pour les subventions aux associations



Soit un total de **204 782,40 €** sur 5 ans

La fiscalité dans un contexte local particulier

La commune d'Ottmarsheim possède un potentiel fiscal très important grâce à sa forte concentration d'industries, de zones portuaires et de commerces. Ce potentiel est plus de trois fois supérieur à la moyenne des autres communes de M2A. Cependant, en 2022, Ottmarsheim utilisait trois fois moins ce potentiel fiscal que la moyenne des autres communes (d'après les données sur l'évolution des taux d'imposition).

En 2020, l'État a supprimé la taxe d'habitation, une source de revenus importante pour toutes les communes. Pour aider les communes les moins dotées à compenser cette perte financière, un système de solidarité fiscale a été mis en place.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour Ottmarsheim depuis 2021 ? La commune a dû reverser environ 1,4 million d'euros. Cette somme provient directement des impôts payés par les habitants et les entreprises d'Ottmarsheim.

Depuis, notre commune a cherché à freiner l'augmentation de sa contribution à ce système de solidarité fiscale. Cette contribution s'ajoute à d'autres dispositifs récents qui demandent à la commune de participer au remboursement de la dette de l'État.

En 2025, le montant total de ces contributions s'élève à environ 1,77 million d'euros.

Sans une action pour réévaluer les taux d'imposition locaux, ce montant aurait déjà augmenté de 250 000 à 300 000 euros supplémentaires.

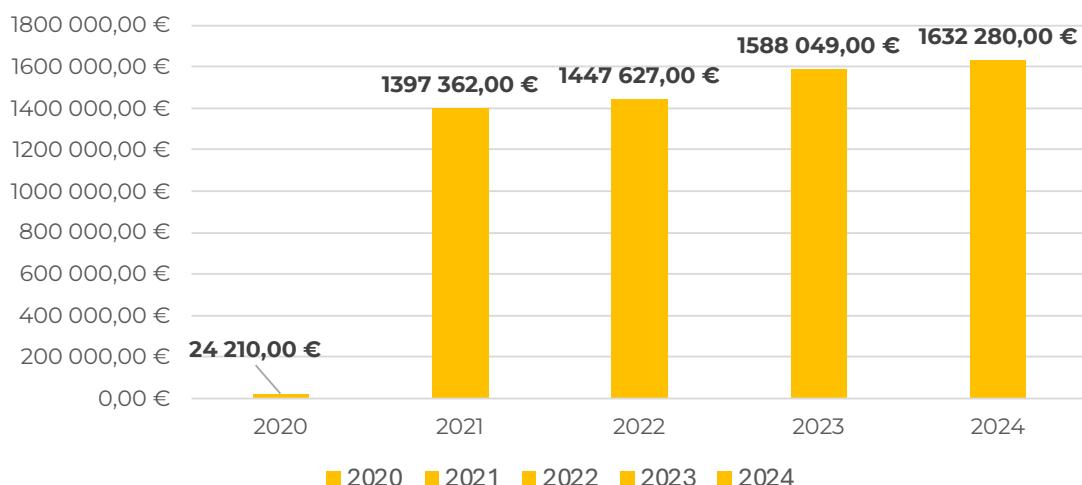
Il est important de noter que la différence entre le fort potentiel fiscal d'Ottmarsheim et ses taux d'imposition plus bas que la moyenne a une autre conséquence négative. Cette situation prive encore aujourd'hui la commune de certaines subventions de l'État qui sont attribuées en tenant compte du niveau des taux d'imposition.

En résumé : Ottmarsheim doit non seulement verser une somme importante au titre de la solidarité fiscale et de la participation à la dette de l'Etat, mais sa politique de taux d'imposition plus bas que la moyenne l'empêche de bénéficier pleinement de certaines aides financières de l'Etat pour ses propres projets.

La commune a donc un intérêt à maîtriser l'augmentation de ses contributions financières et pourrait envisager de revoir ses taux d'imposition pour accéder à plus de subventions et moins de reversements fiscaux.

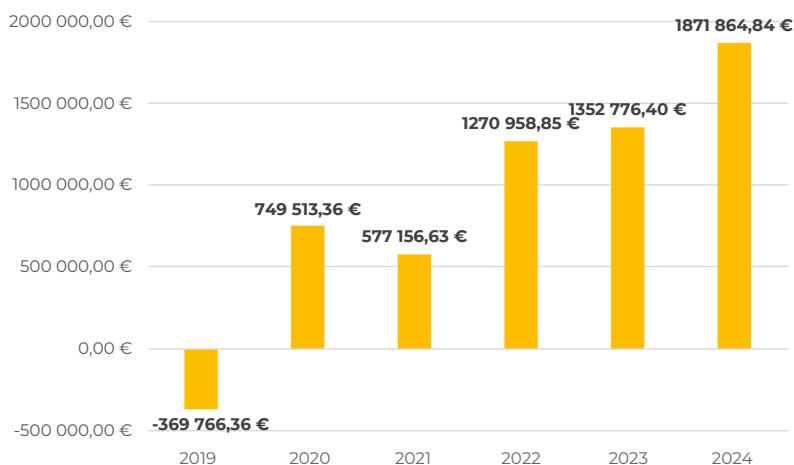
TAUX D'IMPOSITION 2025	Ottmarsheim	Moyenne territoire M2A	Moyenne Nationale
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	5,50%	10,74%	23,88%
Taxe sur le foncier bâti	21,78%	27,54%	39,74%
Taxe sur le foncier non bâti	21,75%	55,67%	51,08%

Évolution de la redistribution fiscale et des contributions au redressement des finances publiques 2020-2024



→ en 2025, sur les 1.94M€ à percevoir au titre des impôts directs, 1.77M€ seront à redistribuer au titre de ces dispositifs (représentant à titre de comparaison, 92% de la masse salariale 2024 de la commune).

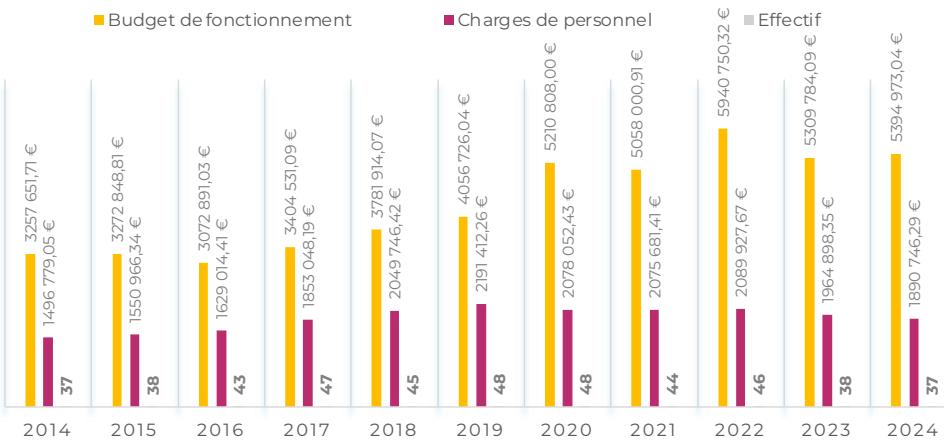
Historique du résultat budgétaire communal de 2019 à 2024



Solde de la trésorerie de la commune de 2014 à 2024



Historique masse salariale 2014 à 2024



Emprunts, dette et capacité de désendettement

La gestion financière rigoureuse de la commune d'Ottmarsheim porte ses fruits. Sans avoir contracté de nouveaux emprunts depuis 2020, la commune a déjà remboursé plus de 30% de sa dette initiale : sur un emprunt initial de 4,9 millions d'euros, 1,7 million d'euros ont été remboursés pendant la durée du mandat actuel. Au 31 décembre 2024, la capacité de désendettement est

ainsi passée à 3,53 années. Ce délai était de 6,9 années en 2022 et de 20,3 années en 2018.

La capacité de désendettement actuelle d'Ottmarsheim (3,53 ans) est bien inférieure à la moyenne des autres communes du territoire (5,1 ans) et très loin du seuil de vigilance critique fixé à 10 ans.

→ des lignes de trésorerie ont été contractées en mars et juin 2018 pour un montant cumulé de 1,5M€ ; ainsi qu'en mars 2020 pour 0,45M€.

→ en 2023, transfert des excédents budgétaires du budget d'assainissement au Sivom de la Région Mulhousienne (lié au transfert législatif obligatoire de la compétence à l'Agglomération) : 736 474,14 €

→ passage de 48 à 37 agents depuis 2020 ; -10% de masse salariale, malgré les augmentations du point d'indice de rémunération et des taux de cotisation retraite (qui vont s'accentuer dans les prochaines années ndlr).

ENVIRONNEMENT

Information de l'Office National des Forêts :

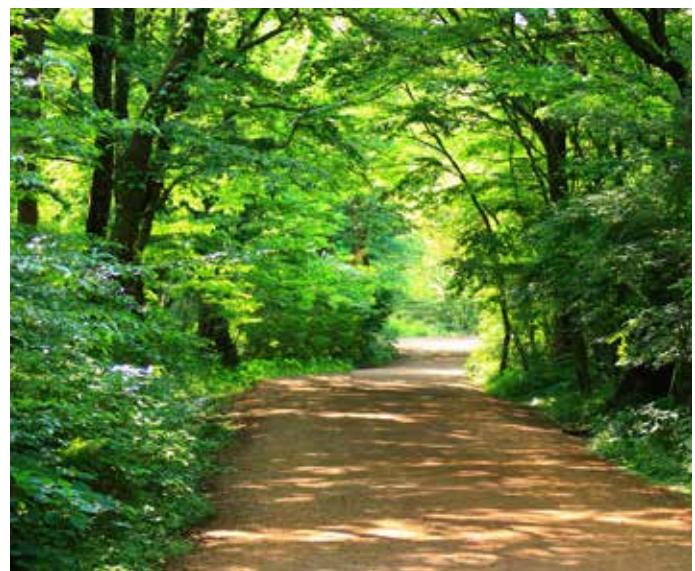


Face aux défis croissants liés au changement climatique, **la forêt domaniale de la Hardt** connaît une dégradation accélérée de son état sanitaire, notamment en raison des épisodes répétés de sécheresse et des vagues de chaleur de ces dernières années. Cette situation affecte non seulement l'équilibre écologique de cet espace forestier, mais présente également des risques accrus pour la sécurité des usagers et des riverains.

Compte tenu de l'étendue de cette forêt domaniale (13 000 hectares) et de sa proximité immédiate avec de nombreuses infrastructures (habitations, routes départementales, pistes cyclables, voies ferrées, etc.), l'ONF, en sa qualité de gestionnaire forestier, a identifié l'urgence de mener des opérations de sécurisation sur plus de 40 kilomètres de linéaires.

Ces interventions visent à réduire le risque de chutes d'arbres menaçant la sécurité des personnes, des véhicules et des infrastructures avoisinantes. L'évolution rapide de la dégradation sanitaire des peuplements forestiers laisse également présager que d'autres secteurs pourraient être concernés à court et moyen termes.

Dans ce contexte, **les travaux prioritaires de sécurisation ont débuté en mars 2025** et portent en premier lieu



sur les routes départementales traversant la forêt, ainsi que sur les zones d'interface avec les espaces urbanisés. Ces chantiers seront conduits dans le strict respect des réglementations en vigueur, y compris celles relevant de la charte Natura 2000.

Se souvenir de la Gare 9

L'association "Mémoire d'Ottmarsheim" projette d'organiser au printemps 2026 une exposition consacrée à un chantier qui a bouleversé la vie de notre village : la construction du grand canal d'Alsace et de l'usine hydroélectrique, avec comme conséquence l'arrivée de nouveaux habitants logés à la Gare 9 et à la Cité EDF. En à peine 9 ans, la population d'Ottmarsheim est passée de 560 à 1830 habitants. Un bouleversement démographique qui a transformé la vie de notre village.

Pour développer cette exposition, "Mémoire d'Ottmarsheim" lance un appel à toutes celles et tous ceux qui ont des témoignages à transmettre ou des photos à prêter, à prendre contact :

- Par téléphone, auprès de Raymond Pilot (07 71 79 07 41), Christine et Marc Weisser (03 89 26 20 85) ou Yves Schmitt (06 08 34 84 40)
- Par mail à memoiredottmarsheim@outlook.fr
- A la Ruche (rue des Vergers), le premier mardi de chaque mois, de 14h à 16h.

D'avance merci pour votre aide à la réalisation de cette exposition.



VIRGINIE FAUCHART : PILIER DES FINANCES D'OTTMARSHEIM



Sabrina Boulabiza (à droite), a récemment rejoint notre collectivité au poste de gestionnaire RH. Forte de 20 années d'expérience dans la fonction publique, nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles missions.

Arrivée dans la collectivité en septembre 2017 en tant que gestionnaire comptable, puis nommée responsable de service en février 2020, Virginie Fauchart assure avec dévouement la responsabilité du service Finances de la commune d'Ottmarsheim. Son expertise s'étend de la conception à l'exécution et au suivi budgétaire, garantissant une gestion rigoureuse des fonds publics.

Son rôle ne se limite pas à la gestion des chiffres. Elle travaille en étroite collaboration avec le Directeur Général des Services et les élus, assurant une coordination efficace entre les différents acteurs de la commune.

Garante de la légalité et de la transparence, Virginie contrôle scrupuleusement l'application des règles comptables légales et internes. Cette vigilance assure une gestion saine et responsable des deniers publics.

En plus de ses responsabilités financières, Virginie Fauchart gère également les ressources humaines de la commune, en binôme avec Sabrina Boulabiza, notre nouvelle collaboratrice RH depuis le 7 avril dernier. Cela englobe un large éventail de tâches, notamment la gestion des carrières, le suivi des congés et des absences, l'organisation des recrutements, la préparation des paies, et la mise en œuvre des politiques de formation et de développement des compétences.

Virginie Fauchart, par son expertise et son engagement, contribue activement au développement et à la bonne gestion de la commune d'Ottmarsheim, tant sur le plan financier qu'humain.

Ottmarsheim en Fleurs

Participez au Grand Concours 2025 !



Envie d'égayer votre quotidien et d'embellir notre belle commune ? Le célèbre concours des maisons et balcons fleuris est de retour pour une nouvelle édition pleine de couleurs !

Imaginez... votre balcon ou votre jardin transformé en un véritable havre de paix fleuri, admiré par tous. C'est votre chance de laisser libre

cours à votre créativité et à votre passion pour le jardinage !

N'attendez plus ! Pour vous inscrire à l'édition 2025, rien de plus simple : récupérez le bulletin et le règlement d'inscription dès maintenant à l'accueil de la mairie ou sur www.ottmarsheim.fr et renvoyez-le complété et signé avant le 27 juin.

Alors, prêts à faire fleurir Ottmarsheim ? On compte sur vous !

Canicule

Soyons tous responsables à Ottmarsheim !

Dès le 1^{er} juin, le plan national canicule entre en vigueur automatiquement. C'est un rappel important de la nécessité d'être vigilants et solidaires face aux risques liés à la chaleur estivale.

À Ottmarsheim, chacun a un rôle à jouer : s'hydrater régulièrement, éviter les expositions prolongées au soleil aux heures les plus chaudes, et surtout, penser aux personnes isolées, âgées ou fragiles qui pourraient avoir besoin d'aide. Informez-vous sur les recommandations nationales et les

actions communales : si vous vous sentez isolé, que vous êtes en situation de handicap ou que vous connaissez une personne fragile, inscrivez-vous sur la liste des personnes vulnérables en contactant la mairie.

Ensemble, préparons-nous à vivre un été en toute sécurité.



Collecte des déchets

Le Sivom de la Région Mulhousienne et m2A nous informent que la collecte des déchets recyclables (bac jaune) du lundi 9 juin 2025 (Pentecôte) est maintenue.

Comme habituellement, vous pouvez sortir votre bac sur le trottoir dès la veille au soir.



Nos supports de communication

Rester informé de tout ce qui se passe à Ottmarsheim, c'est simple ! Découvrez tous nos supports de communication pour ne rien perdre de notre actualité.

Supports papier :

- **OttMag News** est distribué dans vos boîtes aux lettres tous les mois, en alternance avec notre **bulletin municipal** édité 2 fois par an.

Prochainement, vous découvrirez une toute nouvelle version de ces supports, plus claire et plus concise, pour vous permettre une meilleure lecture.

- Nos **campagnes de communication** sont systématiquement déclinées sous forme d'affiches que vous retrouvez dans les vitrines du village. Les grands événements sont également adaptés au format banderole aux 3 entrées du village.
- Retrouvez nos actualités dans la presse régionale : L'Alsace et la DNA et dans le Journal des Spectacles.

Nos réseaux sociaux, internet :

• Trois profils sont ouverts sur **Facebook** et **Instagram** pour tout connaître de notre actualité :

- MairieOttmarsheim
- MediathequeOttmarsheim
- PatrimoineOttmarsheim

• **Découvrez Iliwap**, un outil d'alerte et de communication gratuit et sans publicité. Pour y accéder, rien de plus simple : téléchargez l'application et inscrivez-vous au profil de la commune d'Ottmarsheim. Vous serez automatiquement inscrit sur la station de la mairie et pourrez aussi faire le choix de vous inscrire sur la station secondaire qui vous donnera les dates des grands rendez-vous et des événements communaux. Cet outil est très utile pour vous tenir informé des actualités de dernière minute et autres imprévus (coupures d'eau, alertes pollution, vigilances crues...)

• Retrouvez aussi toute l'actualité de m2A et du Haut-Rhin sur les agendas en ligne de nos partenaires : Journal des Spectacles, m2A le Mag et l'Alsace pour Sortir.

• **Notre site internet** est un point d'entrée complet et intéressant pour découvrir la vie à Ottmarsheim : actualités, agenda, infos pratiques, vie communale, points de vigilances, état civil, urbanisme...

Pour mieux nous connaître : www.ottmarsheim.fr



Accueillir le Printemps à Ottmarsheim

Les mois d'avril et de mai ont été bien célébrés pour accueillir le Printemps avec dynamisme et jovialité !



- L'atelier de broderie de Pâques du 12 avril a remporté un vif succès à la médiathèque. Chaque participant est reparti avec une jolie carte, brodée aux couleurs du Printemps.

- La traditionnelle **chasse aux œufs de Pâques**, organisée lundi 21 avril, a une fois de plus enchanté les jeunes aventuriers qui ont investi les abords de

l'abbatiale, malgré une météo capricieuse. Dans une ambiance festive et conviviale, chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolats, le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête.



- Le théâtre musical "Sauvez la Reine" du 25 avril a fait hurler de rire les spectateurs, plongés dans un univers loufoque et une aventure mouvementée.



- Le 80^e anniversaire de l'armistice de 1945 a été célébré avec beaucoup d'émotion. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont commémoré le 8 mai avec nous, autour du Monument aux Morts.



- La soirée animaux nocturnes du 16 mai, organisée dans le cadre de la labellisation "Villes et villages étoilés", était très instructive. Amoureux des animaux et de la nature, le public a découvert les modes de vie des espaces nocturnes locales et comment préserver leur environnement. Merci à la Ligue de Protection des Oiseaux pour cette belle soirée.



Anniversaire

Au mois de mai, les élus de la commission seniors ont eu la joie de féliciter **Monique CHARLES** pour ses 91 ans.



AGIR POUR BIEN VIVRE OTTMARSHEIM (liste majoritaire)

Il nous paraissait essentiel de rétablir la vérité face aux accusations formulées par M. SCHMITT dans sa tribune libre du mois de janvier 2025. Ses propos, en total décalage avec les faits, relèvent davantage de la diffamation et de la volonté de semer la discorde que d'une critique constructive.

Un travail collectif, loin des caricatures

Contrairement à ce qu'il affirme, la gestion municipale ne repose ni sur un préteud clan, ni sur un fonctionnement autoritaire, mais bien sur un travail collectif et structuré au service des habitants. Les projets menés à bien témoignent de la mobilisation des élus, des services municipaux et des partenaires institutionnels, afin d'améliorer concrètement la qualité de vie dans notre commune.

La majorité municipale a toujours privilégié la concertation et le dialogue, que ce soit à travers les conseils municipaux, les réunions publiques ou les consultations citoyennes. Chacun a la possibilité d'exprimer ses idées et d'apporter sa contribution au débat, à condition que cela soit fait dans un esprit constructif et respectueux.

Un comportement inadapté et une absence de propositions

Malheureusement, son attitude répétée d'agressivité et de confrontation systématique empêche tout dialogue serein et productif. Les nombreux incidents qu'il a provoqués, dont certains enregistrés en séance, en sont la preuve. Il convient également de rap-

peler qu'il a été condamné par la justice en 2024 après avoir bousculé une élue à l'issue d'un conseil municipal.

Un discours contradictoire sur la démocratie

M. SCHMITT se présente comme un fervent défenseur du débat démocratique, mais ses actes démontrent l'inverse. Son propre site Facebook constitue un parfait exemple de sa vision biaisée de la démocratie ; il y publie des contenus similaires à ceux de sa tribune, critiquant sans cesse la municipalité, et toute réponse contradictoire y est systématiquement censurée, les personnes qui ne partagent pas son avis sont purement et simplement bloquées et/ou les commentaires supprimés.

Si la démocratie qu'il revendique signifie refuser tout débat contradictoire et exclure ceux qui ne pensent pas comme lui, alors il y a là une profonde incohérence. Nous, au contraire, assumons nos responsabilités et restons ouverts à un dialogue respectueux et constructif.

Une attitude irrespectueuse envers les agents municipaux

Au-delà des élus, M. SCHMITT n'hésite pas non plus à s'en prendre aux agents communaux. Il a ainsi déclaré publiquement lors d'un conseil municipal : « Je ne vais pas me laisser emmerder par des fonctionnaires. » ce qui lui a valu un rappel à l'ordre formel au conseil municipal de janvier.

Ces propos étaient inacceptables et irrespectueux envers des personnes qui

travaillent au quotidien pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux. Les agents de la commune méritent respect et reconnaissance, et non du mépris ou de l'arrogance.

Face à toutes ses attaques injustifiées, nous réaffirmons que notre action est fondée sur la transparence, l'écoute et l'engagement collectif. Loin des polémiques inutiles, notre priorité reste la réalisation de projets concrets et bénéfiques pour la commune et ses habitants.

Nous refusons de nous laisser entraîner dans une spirale de conflits stériles, mais nous tenions à ce que les faits et la vérité soient rétablis.

L'équipe municipale reste pleinement engagée pour servir les intérêts de la commune, avec sérieux et responsabilité.

GROUPE OTTMARSHEIM ENSEMBLE

Le Respect, Pilier du Vivre Ensemble.

De plus en plus de personnalités publiques évoquent une érosion du respect dans notre société, un constat que nous partageons et qui nous pousse à agir contre ce phénomène inquiétant.

Le respect est une valeur essentielle pour vivre ensemble en harmonie. Il se manifeste dans nos relations quotidiennes, qu'elles soient familiales, amicales, professionnelles ou publiques. Respecter, c'est reconnaître la valeur de l'autre, accepter ses différences et agir avec bienveillance.

Le respect des autres.

Il se traduit par l'écoute, la tolérance et la politesse. C'est éviter de juger trop vite, prendre en compte les opinions et les émotions de chacun, et traiter les autres avec dignité. C'est aussi honorer ses engagements, respecter la parole donnée et faire preuve d'honnêteté.

Le respect n'est pas une contrainte, mais une richesse. Il est le ciment du lien social, celui qui permet à chacun de se sentir à sa place, en sécurité et reconnu. Dans un monde marqué par les tensions et les incompréhensions,

cultiver le respect, c'est choisir l'apaisement, la dignité et l'humanité.

Une situation préoccupante.

C'est dans cet esprit que nous regrettons que M. le Maire ne nous ait pas fourni les éléments comptables de 2024 sous la forme habituelle, ni donné accès au registre des décisions prises par M. le Maire, malgré nos demandes. En l'absence de ces informations essentielles pour comprendre les chiffres présentés, nous avons décidé de quitter la séance du conseil municipal du 1er avril, dédiée au budget administratif.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais notre intention n'est pas de nous poser en victimes. Nous souhaitons simplement expliquer les raisons de notre départ et réaffirmer l'importance de la transparence et du respect dans la gestion des affaires publiques.

Augmentation de la taxe foncière.

Comprendre les hausses successives de la part communale de la taxe foncière, (hors ordures ménagères et autres taxes non communales)

- Première hausse 2023 :
- +2,5 points de la part communale soit $\approx +19\%$.
- Deuxième hausse 2024 :
- A nouveau +2,5 points $\approx +35\%$ cumulé sur 2 ans.
- Hors indexation automatique des bases pour 2024.
- Objectif assumé de la majorité actuelle :
- +10 points au total soit à minima +66% de la part communale.
- La part communale passera de 16.78% en 2023 à 26.78% en ?? Annoncé et assumé par l'équipe majoritaire actuelle.
- A ces hausses il faudra ajouter l'indexation des bases, en 2023 elle était d' $\approx 4\%$!

Avril 2025

Facebook



ALEXANDRE SCHLOSSER

Ces instants qui font vivre notre commune

Il y a ces moments simples et vrais, partagés avec les habitants lors d'un événement, d'un chantier collectif ou au détour d'un cabanon. Ces regards, ces éclats de rire, ces échanges spontanés qui rappellent pourquoi on s'engage.

Ils racontent la richesse, l'énergie, la diversité de notre commune. Et surtout, ils révèlent une valeur essentielle : la bienveillance. Celle d'un mot, d'un geste, d'une écoute. Celle qui unit, malgré les différences. En tant qu'élu, je mesure chaque jour la force de ces liens. Ils se tissent au fil du temps, dans le respect et

la confiance. Cultivons-les. Ce sont eux qui font battre le cœur de notre commune.

Merci,

Alexandre Schlosser

OTTMARSHEIM PARTAGEONS DEMAIN

ELON MUSK DÉBARQUE À OTTMARSHEIM !

Jamais ils ne nous avaient parlé de la location d'un nouveau véhicule par la commune destiné à notre Directeur des Services pour ses déplacements !

Le village est en Alsace, donc en France, savez-vous que nous avons la chance depuis l'après guerre d'avoir Peugeot et Citroën implantés largement chez nous ??

Comment Ottmarsheim peut-il louer une voiture américaine d'Elon Musk pour ses employés ??



**Ven. 27
juin 2025**

à partir de 18h30

**Esplanade
de l'abbatiale**

**Soirée estivale dansante et animée
Buvette et restauration sur place**

**Dansez,
c'est l'été !**

à Ottmarsheim



www.ottmarsheim.fr - 03 89 26 06 42